

Règlement intérieur du concours de dessin

dans le cadre du Festival du Cinéma d'Animation 2024

Article 1 – Objet, dates et organisateur du concours de dessin

La Commune du Neubourg organise un concours de dessin du ... au dimanche 18 février 2024. Ce concours se tient dans le cadre de la 15^{ème} édition du Festival du Cinéma d'Animation.

Article 2 – Qui peut participer ?

Le concours est gratuit et ouvert à tous. Les participants seront jugés en cinq catégories :

- De 3 à 5 ans
- De 6 à 9 ans
- De 10 à 13 ans
- De 14 à 17 ans
- Adultes (soit 18 ans et +)

Les participants mineurs devront impérativement avoir fait remplir par leur représentant légal l'autorisation ci-annexée.

Article 3 – Nombre de participations

La candidature est nominative et limitée à un dessin par personne.

Article 4 – Conditions de participation

Les dessins devront être en rapport avec le thème « Les contes de Perrault ».

La technique est libre (peinture acrylique, aquarelle, gouache, huile, feutre, crayon, etc.) et peut être mixte. Le format obligatoire est un format A4. Le matériel et le support restent à la charge de chaque artiste.

Les dessins devront être déposés, dans une enveloppe cachetée, à l'accueil de la Médiathèque ou au Cinéma Le Viking pendant les heures d'ouvertures.

L'enveloppe devra contenir :

- Le dessin,
- La fiche remplie d'identification de l'auteur du dessin (annexe 2)
- L'autorisation parentale remplie et signée pour les participants mineurs (annexe 1)

NB : pour assurer l'anonymat des participants, chaque dessin présenté au jury sera uniquement numéroté. Il est donc interdit que le dessin soit signé ou identifiable par un logo ou autre.



La participation vaut acceptation du règlement et accord (sauf notification contraire par l'auteur du dessin) pour l'exposition des dessins produits au cinéma Le Viking après la remise des prix le mercredi 21 février 2024 à 14h.

Article 5 – Délai de participation

Les participants auront jusqu'au dimanche 18 février 2024 inclus pour participer. Passé ce délai, aucune participation ne sera prise en compte.

Article 6 – Comment sont déterminés les gagnants ?

Le nombre de vainqueur(s) par catégorie sera d'abord calculé au prorata du nombre de participants par catégorie, le nombre total de vainqueurs étant de 10.

Le jury est réputé objectif et impartial et ne saurait devoir se justifier quant à la désignation des vainqueurs.

Article 7 – Annonce des résultats

Le jury délibère le lundi 19 février 2024. Les gagnants seront ensuite avisés par téléphone le jour-même ou le mardi 20 février 2024.

Article 8 – Récompenses et remise des prix

Chaque gagnant (mineur ou adulte) remportera un Pass festival pour le Festival du Cinéma d'Animation 2024 au Cinéma Le Viking du Neubourg.

Il lui sera remis le **mercredi 21 Février à 14h** juste avant le lancement des films.

Chaque gagnant (mineur ou adulte) remportera un Pass festival pour le Festival du Cinéma d'Animation 2024 au Cinéma Le Viking du Neubourg.

Article 9 – Protection des données personnelles :

Les données ne sont destinées qu'à la commune du Neubourg et ne sont transmises à aucun tiers. Elles sont conservées uniquement durant toute la durée du concours.

Annexes :

- Annexe 1 : autorisation parentale
- Annexe 2 : identification de l'artiste

Fait au Neubourg, le

Madame Le Maire du Neubourg

Isabelle Vauquelin



Annexe 1 : autorisation parentale de participation au concours de dessins 2024 dans le cadre du Festival du Cinéma d'Animation

Représentant(e) légal(e)	
Nom	
Prénom	
Numéro et Rue	
Code Postal	
Ville	
Téléphone	
E-mail	

Détenteur (détentrice) de l'autorité parentale sur :

Auteur (e) du dessin	
Nom	
Prénom	
Âge	

Autorise le mineur à participer au concours de dessins 2024 dans le cadre du Festival du Cinéma d'Animation, se déroulant sur le territoire de la Commune du Neubourg. Le déroulement du concours se fait sous la responsabilité du représentant légal.

Déclare avoir pris connaissance et accepté les dispositions du règlement du concours de dessins 2024 dans le cadre du Festival du Cinéma d'Animation présenté ci-joint ainsi que sur le site <https://www.leneubourg.fr/>

Je certifie l'exactitude et la complétude des renseignements fournis ici :

Attention : cette autorisation parentale est un document qui vous engage sur l'honneur.

Date :

Signature :



Annexe 2 : Fiche d'identification de l'auteur du dessin

Auteur (e) du dessin	
Nom	
Prénom	
Âge	
Date de naissance	
Téléphone *	

*pour être prévenu si mon dessin remporte un prix

